



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 7 – Loi concernant
certaines conditions de travail applicables aux cadres du
réseau de la santé et des services sociaux
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 7 mai 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 575-20190507

2019

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 7 MAI 2019	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	4

Séance du mardi 7 mai 2019

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 7 – Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux (Ordre de l'Assemblée le 11 avril 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Allaire (Maskinongé) en remplacement de M. Tremblay (Dubuc)
- M. Bélanger (Orford) en remplacement de M. Thouin (Rousseau)
- M. Ciccone (Marquette)
- M. Chassin (Saint-Jérôme) en remplacement de M. Lévesque (Chapleau)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de santé publique
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Marissal (Rosemont) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
- M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Picard (Soulanges)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M^e Patricia Lavoie, avocate, Ministère de la Santé et des Services sociaux
- M. Vincent Lehouillier, sous ministre adjoint, Direction générale du personnel réseau et ministériel, Ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle des Premiers-ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 10 h 04, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} McCann (Sanguinet), M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont) et M. Gaudreault (Jonquière) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

À 10 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^c Lavoie de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

À 11 h 26, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de permettre à M. Lehouillier de prendre la parole.

Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Allaire (Maskinongé), M. Bélanger (Orford), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Ciccone (Marquette), M. Fortin (Pontiac), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Marissal (Rosemont), M^{me} McCann (Sanguinet) et M^{me} Picard (Soulanges) - 10.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Allaire (Maskinongé), M. Bélanger (Orford), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Ciccone (Marquette), M. Fortin (Pontiac), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Les Plaines), M^{me} McCann (Sanguinet) et M^{me} Picard (Soulanges) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Marissal (Rosemont) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 2.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Allaire (Maskinongé), M. Bélanger (Orford), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Ciccone (Marquette), M. Fortin (Pontiac), M. Gaudreault (Jonquière), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Marissal (Rosemont), M^{me} McCann (Sanguinet), M^{me} Picard (Chutes-de-la-Chaudière) - 11.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

L'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article est mis aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Allaire (Maskinongé), M. Bélanger (Orford), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Ciccone (Marquette), M. Fortin (Pontiac), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Les Plaines), M^{me} McCann (Sanguinet) et M^{me} Picard (Soulanges) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Marissal (Rosemont) et M. Provençal (Beauce-Nord) - 2.

L'article 4 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Provençal (Beauce-Nord) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

REMARQUES FINALES

M^{me} McCann (Sanguinet), M. Fortin (Pontiac) et M. Marissal (Rosemont) font des remarques finales.

À 11 h 59, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 7 mai 2019